

Logo ou nom de l'établissement	CONDUITE A TENIR CHEZ LES PORTEURS DE CLOSTRIDIUM DIFFICILE EN PERIODE DE DIARRHEES CHEZ UN OU PLUSIEURS RESIDENTS	Référence : DT-...
		Date : / /20
		Version : 1

1. OBJECTIFS

- Prévenir la transmission croisée des *Clostridium difficile* par la mise en œuvre de mesures appropriées pour tous les professionnels de l'EHPAD.
- Prévenir le risque épidémique.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Tous les professionnels de l'EHPAD en contact avec les résidents et leur environnement.

3. REFERENCES ET DOCUMENTS LIES

- Avis du Haut Conseil de la Santé Publique relatif à la maîtrise de la diffusion des infections à *Clostridium difficile* dans les établissements de santé français. 20 juin 2008.
- Circulaire DGAS/SD2C/DHOS/E2/DGS/5C/5D n° 2006-404 du 15 septembre 2006 relative aux recommandations de maîtrise de la diffusion des infections à *Clostridium difficile* dans les établissements hébergeant des personnes âgées et dans les unités de soins de longue durée.
- Fiche technique de prévention et de maîtrise de la diffusion des infections à *Clostridium difficile* dans les établissements de santé. CCLIN Paris-Nord, août 2006.
- Fiche technique d'information des patients lors des infections à *Clostridium difficile* dans les établissements de santé. CCLIN Paris-Nord, août 2006.

4. DEFINITION

Clostridium difficile : c'est une bactérie responsable de 15 à 25 % des diarrhées post antibiotiques, donnant des spores particulièrement résistantes dans l'environnement.

De nouvelles souches sont apparues beaucoup plus agressives par leur production de toxines, augmentant le décès de personnes âgées infectées (notamment la souche de ribotype 027).

La maîtrise de la diffusion des infections à *Clostridium difficile* passe par :

- une politique de bon usage des antibiotiques
- une sensibilisation au diagnostic de cette infection
- la mise en œuvre rapide des mesures de prévention de la transmission
 - une hygiène des mains par lavage au savon doux liquide éliminant les spores par action mécanique suivi d'une friction avec une SHA
 - un renforcement du bionettoyage avec utilisation d'eau de Javel diluée, active sur les spores

5. CONDUITE A TENIR

La mise en place des précautions complémentaires concernant les porteurs de *Clostridium difficile* en période de diarrhées se différencie des précautions « Contact » au niveau de l'hygiène des mains et de l'entretien des locaux.

Logo ou nom de l'établissement	CONDUITE A TENIR CHEZ LES PORTEURS DE CLOSTRIDIUM DIFFICILE EN PERIODE DE DIARRHEES	Référence : DT-...
	CHEZ UN OU PLUSIEURS RESIDENTS	Date : / /20
		Version : 1

Les lignes de couleur sont spécifiques au protocole *Clostridium difficile*.

Chambre individuelle ou regroupement des cas	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessaire s'il y a suspicion ou présence de <i>Clostridium difficile</i>
Hygiène des mains	<p style="text-align: center;">Recommandations spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lavage des mains et avant bras au savon doux liquide (pour éliminer les spores), séchage, PUIS ▪ Friction avec solution hydroalcoolique (pour éliminer les bactéries)
Port de gants à usage unique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Port de gants à usage unique dès l'entrée dans la chambre. ▪ Elimination des gants (poche à DASRI) avant de sortir de la chambre.
Port de tablier à usage unique imperméable	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Port de surblouse à manches longues dès l'entrée dans la chambre. ▪ Elimination dans une poche de DASRI avant de sortir de la chambre.
Gestion des selles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protections d'incontinence : à éliminer dans le sac à DASRI (Ne pas les stocker dans la chambre) ▪ Elimination des selles des bassins ou seaux hygiéniques dans un lave bassin ou dans les WC du résident suivi d'une désinfection du bassin ou du seau. ▪ L'utilisation de douchettes pour le lavage des bassins est à proscrire car elle entraîne une dissémination des agents pathogènes.
Gestion des bassins	<p style="text-align: center;">Le bassin et/ou le seau sont strictement individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rinçage et nettoyage du bassin en limitant les éclaboussures puis nettoyage de celui ci avec un détergent-désinfectant. ▪ A la sortie du malade ce matériel sera nettoyé-désinfecté dans un lave bassin ou bien, nettoyé puis trempé dans un bain d'eau javellisée (1 flacon d'1 litre de javel à 2,6% prêt à l'emploi dans 4 litres d'eau) pendant 10min. ▪ Rinçage et séchage
Gestion du matériel (appareil à tension, thermomètre, urinal, cannes et fauteuil roulants, ...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel individuel à stocker dans la chambre, ▪ Le matériel à usage unique est à privilégier et à éliminer dans la poche à DASRI ▪ Le matériel réutilisable doit subir un nettoyage approfondi suivi d'une désinfection à l'eau javellisée 2,6% diluée au 1/5, à la levée des précautions complémentaires « C ».
Elimination des déchets	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ensemble des déchets sont stockés dans la chambre, protections comprises puis éliminés par la filière DASRI (poche ou carton jaune) plusieurs fois par jour
Elimination du linge sale du résident	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poche plastique à ouvertures hydrosolubles dans la chambre. ▪ Dans cette situation particulière l'ensemble du linge en contact avec le résident est traité par l'établissement ▪ Tout le linge sale du résident est déposé dans cette poche <u>fermée</u>, puis évacuée au moins quotidiennement dans un sac à linge en tissu ou une autre poche. <p style="text-align: center;">ATTENTION : Le linge est lavé à une température d'au moins à 60°</p>

Logo ou nom de l'établissement	CONDUITE A TENIR CHEZ LES PORTEURS DE CLOSTRIDIUM DIFFICILE EN PERIODE DE DIARRHEES	Référence : DT-...
	CHEZ UN OU PLUSIEURS RESIDENTS	Date : / /20
		Version : 1

Entretien des chambres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien quotidien : Réalisé en dernier, insister sur les sanitaires, poignées de portes et mains courantes ▪ Entretien approfondi : Réalisé à la levée des précautions complémentaires ou du départ du résident ▪ Sont réalisés conformément à la fiche pratique du CCLIN Paris-Nord (Extrait en annexe.)
Déplacement du résident	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les déplacements du résident sont à éviter durant la phase diarrhéique. ▪ Lavage des mains + désinfection indispensables à la sortie de la chambre. ▪ Le résident doit éviter d'utiliser les WC communs.
Transfert pour un examen ou une hospitalisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les précautions à prendre sont à signaler dès la commande de l'ambulance et la demande d'hospitalisation. ▪ L'infection est spécifiée sur les courriers, fiche de liaison lors du transfert ou de la consultation. ▪ Le résident incontinent fécal est changé juste avant son départ.
Familles et visiteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le lavage des mains suivi d'une friction sont obligatoires à la sortie de la chambre ▪ Port de sur blouse n'est pas préconisée
Arrêt des précautions complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur prescription médicale, 48 heures après l'arrêt de l'émission de selles diarrhéiques.
Signalement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les cas groupés et les infections sévères à <i>Clostridium difficile</i> doivent faire l'objet d'une information de la délégation territoriale de l'ARS (circulaire du 15/09/2006).

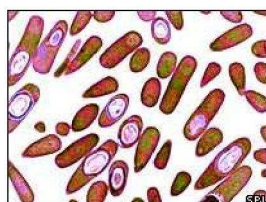
Date de création : / / 20			
Rédigé par :	Vérifié par :	Approuvé par :	Date d'affichage du document :
Fonction :	Fonction :	Fonction :	
Visa :	Visa :	Visa :	

Logo ou nom de l'établissement	CONDUITE A TENIR CHEZ LES PORTEURS DE CLOSTRIDIUM DIFFICILE EN PERIODE DE DIARRHEES CHEZ UN OU PLUSIEURS RESIDENTS	Référence : DT-...
		Date : / /20
		Version : 1

ANNEXE I

Extraits de la fiche technique du CCLIN Paris-Nord Août 2006

Mesures de prévention et de maîtrise de la diffusion des infections à *Clostridium difficile* dans les établissements de santé
- FICHE TECHNIQUE -



Diagnostic



Diagnostic d'infection à *C. difficile* (par recherche de toxines A et B) :

- devant la présence de toute diarrhée nosocomiale, ou
- en cas d'iléus accompagné de fièvre, de douleurs abdominales et d'hyperleucocytose (particulièrement chez les patients âgés avec des antécédents de traitement antibiotique dans le mois précédent)

- ▶ Isolement de *C. difficile* par culture de selles¹ dès la connaissance : 1 -d'un cas sévère d'ICD, 2- d'une épidémie.
- ▶ Transmission des souches à l'un des laboratoires experts² : recherche du clone épidémique 027



Pour les modalités de traitement antibiotique, voir l'avis du CTINILS²

¹ A défaut de pouvoir la réaliser localement, sous-traitance possible au labo le plus proche. Conservation des selles à 4°C maximum (envoi<48h) ou congelées (envoi>48h)

² http://www.invs.sante.fr/publications/2006/guide_raisin/conduite_clostridium_difficile.pdf

Logo ou nom de l'établissement	CONDUITE A TENIR CHEZ LES PORTEURS DE CLOSTRIDIUM DIFFICILE EN PERIODE DE DIARRHEES	Référence : DT-...
	CHEZ UN OU PLUSIEURS RESIDENTS	Date : / /20
		Version : 1

Entretien des chambres

Bionettoyage des chambres (sol et surfaces) au moins 1 fois par jour, en insistant tout particulièrement sur les surfaces horizontales (adaptables, paillasses,...), les surfaces fréquemment touchées (poignée de porte, barrière de lit, dispositifs pour appel des soignants, téléphone, ...), les surfaces visiblement souillées et les sanitaires

Séquence en 3 temps :



Nettoyage avec un produit détergent



Rinçage à l'eau



Désinfection des sols et surfaces avec une solution d'eau de Javel à 2,6% diluée au 1/5^{ème} (cf. encadré ci-dessous)



Laisser sécher pour obtenir un temps d'action de **10 mn**

Rincer obligatoirement les surfaces en inox après javellisation

Nettoyage et désinfection à l'Eau de Javel (mêmes concentration et temps de contact) **de l'équipement réutilisé** entre deux patients (en particulier soulève-malade, matériel de rééducation)

Utilisation en désinfection de l'Eau de Javel : solution à 2,6% diluée au 1/5^{ème}



9,6%

Si utilisation de **berlingots de 250ml (solution à 9,6%)** :

- 1- dilution dans un flacon de 1 litre (berlingot de 250ml + 750ml d'eau froide pour obtenir une solution de 1 litre à 2,6%),
- 2- puis nouvelle dilution au 1/5^{ème} (1 litre de la solution préparée dans 4 litres d'eau)



2,6%

Si utilisation de **bidons de 1 ou 2 litres (solution à 2,6%)** :

- dilution directe au 1/5^{ème} (1 litre du bidon dans 4 litres d'eau)